

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 40

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

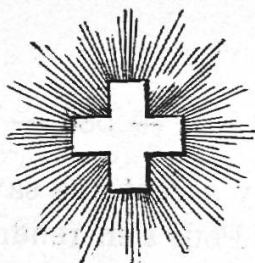
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Femmes de lettres d'autrefois et d'aujourd'hui. — Chronique scolaire : Le cinquantenaire de la Société pédagogique neuchâteloise. Vaud. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : De l'enseignement de la composition française. — Causerie morale : Le travail est la source du bien-être. — Dictée.*

FEMMES DE LETTRES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

Si les femmes de lettres brillent actuellement par le nombre, on est bien forcé de reconnaître que beaucoup ont du talent et souvent un talent de tout premier ordre. Elles surpassent certainement — dans la plupart des cas — leurs aïeules. Il n'y a rien là d'étonnant si l'on songe aux difficultés que rencontrait autrefois la femme qui voulait s'instruire. Il n'en est plus de même aujourd'hui que nos universités sont largement ouvertes aux représentantes du beau sexe. Cependant, si nos romancières ont acquis une certaine supériorité sur celles d'autrefois, elles ont perdu les qualités d'observation de leurs devancières du XIX^e siècle. En effet, ces dernières s'intéressaient à beaucoup plus de choses. Elles s'occupaient des problèmes sociaux contemporains, elles prenaient part aux luttes qui agitaient l'humanité — ici, je pense à M^{me} Beecher-Stowe, l'auteur de la fameuse « Case de l'oncle Tom ». Elles se faisaient une idée moins superficielle et partant plus vraie de la vie. Au lieu de raconter dans leurs livres de petites aventures médiocres dont elles auraient pu être les héroïnes, elles savaient quitter la grande ville pour aller, dans le petit village, observer la vie rustique des habitants dont les sentiments simples et naturels n'étaient point dissimulés par l'éducation raffinée de la société moderne. Les

femmes de lettres d'il y a cent ans savaient mieux voir et mieux comprendre la nature. Pour s'en rendre compte, il suffit de relire certaines pages de « La mare au diable » et de « La petite Fadette » de George Sand, ces œuvres toujours si pleines de charme et de fraîcheur.

On a souvent reproché aux femmes écrivains d'être excentriques. Certes, la « bonne dame de Nohant » n'échappe pas à cette critique ; cependant, elle a su traduire directement ses observations personnelles et non se contenter de reproduire des bribes de conversations saisies au vol, comme le font souvent nos « authoresses » modernes. — En lisant une description de paysage par exemple, on sait que l'auteur parle de choses vues et non aperçues à travers la glace d'une automobile ou la portière d'un wagon, et c'est pour cela que les romancières d'autrefois savaient se servir de leurs dons naturels pour se mettre à la portée des jeunes intelligences. Une vie simple, toute faite d'étude et d'observation, était nécessaire pour créer ces livres exquis qui ont charmé notre enfance. Ces œuvres-là ne sont pas tombées dans l'oubli, parce qu'elles étaient vraies et vécues.

De nos jours, les femmes de lettres sont légion. Ce sont, pour la plupart, des femmes du monde qui doivent, en grande partie, leur notoriété à leurs relations. Plusieurs sont les épouses de poètes illustres telles M^{mes} Henri de Régnier — en littérature « Gérard d'Houville » — et Rosemonde Rostand. D'autres ont un salon fréquenté assidûment par de grands écrivains. C'est le cas pour la comtesse Mathieu de Noailles, l'auteur du « Cœur innombrable ». D'autres enfin se sont vouées à la carrière des lettres par goût ou par nécessité et ont atteint parfois à la célébrité. Parmi ces dernières, nous pouvons citer Marcelle Tinayre, Mathilde Serao et Selma Lagerlöf, l'institutrice suédoise, qui fut récemment lauréate du prix Nobel pour la littérature.

Au lieu de suivre les traces de leurs devancières, les femmes écrivains ont voulu imiter l'homme. Dédaignant la littérature enfantine, trop ardue à cause de sa simplicité et de sa clarté, elles ont voulu aborder le roman. Presque toutes proclament dans leurs livres le fameux « droit à l'amour » qui forme le fond de l'œuvre de Marcelle Tinayre, et le critique français qui disait des femmes

de lettres d'aujourd'hui qu'elles parlaient toujours de droits, et jamais de devoirs, n'était pas loin de la vérité. Les romancières de notre époque n'ont plus le temps d'observer. Elles vivent dans une perpétuelle agitation. La société si factice et si affairée qu'elles fréquentent ne leur laisse plus de loisirs pour la méditation. Leurs observations se font au cours d'une villégiature souvent écourtée par les conventions mondaines qui exigent le changement. Elles doivent forcément les compléter par l'imagination ou l'emprunt. Beaucoup nous racontent des pages de leur vie et en lisant cela, on s'aperçoit bien vite que la modestie n'est pas leur qualité dominante. Nombre de femmes écrivent par snobisme et par désœuvrement, c'est ce qui nous a valu tant d'œuvres — d'une forme élégante, c'est vrai — mais médiocres au fond. Cela est dû à l'habitude qu'ont certaines romancières de vouloir à tout prix imiter l'homme. Si elles se donnaient la peine d'observer, de penser et surtout si elles avaient conscience des devoirs qui incombent à toutes les femmes, elles ne s'attireraient pas les critiques sévères mais justes qu'on lit journellement dans nos quotidiens.

Tandis que les unes ne rêvent que réceptions et courses en « auto », il en est d'autres heureusement qui mettent plus haut leur idéal. Selma Lagerlöf, dont nous avons déjà cité le nom, est de celles-là. Quand parut son premier roman, elle était institutrice primaire dans un petit village suédois et n'avait pas trente-deux ans. Par de fines descriptions de la vie dans son pays, par l'évocation de la Suède d'autrefois, elle a su faire vibrer le patriotisme populaire, exalter, comme on l'a dit « l'âme de la patrie ». Quel est le secret de son art ? Elle le dit elle-même. Il consiste « à se retirer loin des villes, dans une cabane, à la lisière d'un bois ». Là, l'auteur passe son temps à « écouter les voix secrètes de la nature et à comprendre comment les choses inertes dépendent des vivants ». On comprend alors que Selma Lagerlöf puisse nous donner des œuvres fortes comme « Jérusalem en Dalécarlie » (traduit en français par M. André Bellessort) et les « Liens invisibles » ce volume de nouvelles qui vient d'être édité par la maison Payot à Lausanne.

Et il y a loin de cela aux papotages de « five o'clocks » si forts à la mode dans les derniers romans. S'il est un sujet propre à tenter les plumes féminines, c'est bien le type de la jeune fille et l'on peut

se demander pourquoi, parmi tant de femmes de lettres qui rivalisent de talent, il ne s'en trouve pas une pour abandonner le roman passionnel et écrire des livres dont les héroïnes seraient des jeunes filles contemporaines. Seuls quelques grands romanciers — parmi lesquels Victor Margueritte et Maurice Barrès — ont abordé ce sujet et sans grand succès, paraît-il. Cela se comprend du reste. L'étude de la jeune fille moderne demande infiniment de clairvoyance et de tact, et, pour la comprendre, il faut un don psychologique tout spécial.

PAUL CHAPUIS.

CHRONIQUE SCOLAIRE

*** Le cinquantenaire de la Société pédagogique neuchâteloise.

— La Société pédagogique neuchâteloise a fêté joyeusement, samedi 24 septembre, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

C'est en effet, en 1860, qu'elle fut fondée à la suite « d'un cours de perfectionnement » d'une durée de six semaines, et destiné à ceux qui désiraient se vouer à la carrière de l'enseignement ; à cette époque, il n'y avait pas d'école normale. Grâce à l'appui de M. le directeur Guillaume de Neuchâtel (aujourd'hui directeur du Bureau fédéral de statistique, à Berne) et au concours bienveillant du chef du Département de l'*Education publique*, M. P.-A. Monnier, les premières bases de l'association furent jetées. Le Comité d'initiative avait pour président M. F. Willommet, instituteur à Neuchâtel, qui, avec M. Numa Droz, contribuèrent pour une grande part à la fondation, en 1864, de la Société pédagogique de la Suisse romande.

LA BROCHURE HISTORIQUE. — Une forte brochure historique, bourrée de faits et d'idées, sortant des presses de la maison Attinger, a été remise à chaque participant.

C'est un modeste monument de reconnaissance élevé à la mémoire des principaux artisans de notre association. M. H. Gédet, instituteur à Neuchâtel, avec le concours d'une commission spéciale, avait été chargé de sa rédaction et a traité : l'origine de la Société pédagogique, ses débuts, les divers règlements, les sections, les lois scolaires, l'Ecole normale, les Conférences générales, les concours de travaux, la Société cantonale de chant des instituteurs, la Bibliothèque cantonale des instituteurs. M. L. Latour, inspecteur des écoles, dans un fort intéressant article, nous parle des « Relations de la Société avec la Société pédagogique romande ». M. Fritz Perret, caissier du Fonds scolaire : « du Fonds des régents et du Fonds scolaire de prévoyance, et M. le professeur O.-E. Stoll, membre fondateur, conte : « Quelques intéressants souvenirs personnels se rapportant à la fondation de la Société pédagogique et à l'Ecole neuchâteloise d'avant 1860 ».

De la lecture de toutes ces pages, il ressort pour le lecteur impartial que : « La Société pédagogique a beaucoup travaillé au développement professionnel et

» intellectuel de ses membres. Elle a cultivé et entretenu entre eux un esprit de
» bonne confraternité et de réelle solidarité.

» La Société pédagogique neuchâteloise a soutenu et défendu avec énergie, en
» maintes occasions, particulièrement lors de la revision des lois scolaires, les
» revendications du corps enseignant primaire. Elle a contribué, dans une large
» mesure à faire améliorer la situation matérielle et la pension de retraite des
» instituteurs et des institutrices de notre pays. Elle a tendu une main géné-
» reuse à des compatriotes frappés par l'adversité ou à des collègues dans le
» malheur. Enfin elle a rempli ses devoirs de bonne confraternité envers les
» sociétés sœurs de la Suisse romande.

» A tous ces titres, la Société pédagogique neuchâteloise a bien mérité de la
» reconnaissance des membres actuels du corps enseignant primaire.

» Aussi saluons-nous avec émotion et gratitude tous les vaillants pionniers de
» la première heure qui ont eu foi dans l'œuvre créée; à eux notre hommage,
» notre respect, notre reconnaissance ! »

Disons enfin que la brochure renferme sept pages de clichés rappelant les traits de quelques membres fondateurs décédés, en fonctions ou retraités; d'anciens membres du premier contingent neuchâtelois de recrues-instituteurs à Lucerne en 1875; des chefs du département depuis 1848; des anciens inspecteurs; le département en 1910, et même le comité central de 1910, ce dernier à titre purement documentaire. Ajoutons, enfin, que l'originale illustration de la couverture est due à notre collègue de la Chaux-de-Fonds, M. William Stauffer.

LES CONFÉRENCES. — Devant un auditoire de trois cents personnes, M. Jaquerod, professeur à l'Université, a fait une très remarquable conférence sur l'« Intérieur de la terre ».

Nous essayons de donner un pâle reflet de cet intéressant et scientifique exposé : M. Jaquerod passe d'abord en revue les moyens que possèdent les savants pour étudier l'intérieur de la terre. Pendant longtemps, on l'a cru liquide. Aujourd'hui, par l'étude de la densité comparée du centre et de la croûte de notre globe, par la minutieuse observation des secousses de tremblements de terre qui se propagent différemment à la surface et dans les profondeurs, par la déviation du pendule, on arrive à attribuer au noyau terrestre une rigidité pareille à celle de l'acier et une densité à peu près égale à celle de ce métal. Quant au noyau qui forme le centre de la terre, il doit sa densité à la pression formidable qui s'exerce sur lui, 3,000 000 d'atmosphères.

Et la température du globe? Théoriquement elle devrait être au centre de 100 à 200 000 degrés, alors qu'elle n'en dépasse pas en réalité 10 000. Cette chaleur provient soit du fait que la terre se serait détachée du soleil, soit qu'elle possédât, a-t-on dit, en elle-même une source de chaleur sous forme de radium. Autant de questions non définitivement résolues aujourd'hui... Le seront-elles? Des applaudissements nourris montrent à M. Jaquerod combien il a intéressé son auditoire.

Après la science, la pédagogie. M. Pierre Bovet, docteur ès-lettres et professeur à l'Université, avait bien voulu se charger de remplacer comme conférencier M. Jules Payot, inspecteur d'Académie, empêché au dernier moment par de graves circonstances de famille de venir à Neuchâtel.

M. Bovet entretient son auditoire de M. *William James*, le philosophe récemment décédé, et de l'intérêt de son œuvre pour des éducateurs. Sa conférence, d'une grande clarté est fort bien ordonnée et pleine d'aperçus utiles et suggestifs pour des éducateurs de la jeunesse.

M. P. Bovet rappelle que W. James, disciple d'Agassiz, garda toujours la préoccupation d'étudier en l'homme l'animal — non la bête — être vivant dont toute la vie consiste à recevoir les impressions de son milieu et à réagir selon son tempérament particulier.

Il insiste sur le côté positif de la psychologie de W. James, qui voyait l'instruction servir à l'éducation de l'esprit et de la volonté active.

A l'exemple de W. James, le conférencier engage les éducateurs à voir dans l'enfant un être vivant avec ses instincts et ses tendances particulières, dont il faut tirer parti. L'intérêt donné à la leçon — partant le profit que les élèves en retirent — dépend uniquement du maître. Des exemples pittoresques servent au conférencier à se faire aisément comprendre.

Impression énergique et pittoresque d'un côté, réaction vive et durable de l'autre, tout est là. Et pour que l'impression soit vivante, l'éducateur doit s'efforcer de rattacher ses leçons à la vie réelle, telle que l'enfant la connaît.

A l'éducateur de créer des points de contact entre l'école et la vie réelle.

M. Bovet conclut en souhaitant que dans les années qui vont venir, ceux qui ont la haute main dans les affaires scolaires du pays se préoccupent toujours plus et toujours mieux, dans l'élaboration des programmes, de la vie, de la vie pratique et surtout de la vie intérieure et morale de la jeunesse.

La péroraison de M. Bovet est saluée par un tonnerre d'applaudissements. Souhaitons que le corps enseignant ait souvent l'occasion d'entendre de telles conférences, et que MM. les professeurs de l'enseignement supérieur, à l'exemple de MM. Jaquerod et Bovet, veuillent bien consentir à faire part de temps à autre de leur science aux modestes ouvriers de l'école populaire.

Nous félicitons la section de Neuchâtel de pouvoir compter au nombre de ses membres auxiliaires M. P. Bovet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — Après l'exécution par l'assemblée du *Cantique suisse* sous la direction de M. C. Furer, M. *Fritz Hoffmann*, instituteur, à Neuchâtel, et président du Comité central de la Société pédagogique prononce une très remarquable allocution de fête.

M. Hoffmann adresse d'abord les vifs remerciements de la Société aux conférenciers, aux auteurs de la notice historique et au Département de l'Instruction publique pour l'importante subvention qu'il a accordée à cette publication, ce qui permet à la Société pédagogique d'adresser la brochure à tous les membres du corps enseignant primaire et fröbelien du canton.

Le président central constate les progrès de l'enseignement public, depuis cinquante ans et la part que la Société pédagogique y a prise. Le passé de la Société pédagogique est des plus honorables. L'examen de ce passé, dit-il, doit nous être profitable, et si l'École populaire d'aujourd'hui, son organisation actuelle, la situation matérielle et sociale du corps enseignant ne sont pas encore ce qu'elles devraient être, la faute n'en est-elle pas pour beaucoup à nous-mêmes ?

Les conférences pédagogiques sont une nécessité, et les Commissions scolaires

en particulier, mieux éclairées, sauront sans doute les encourager davantage.

M. Hoffmann trace ensuite la tâche de l'avenir, qu'il résume dans la fidélité au devoir et dans le perfectionnement professionnel des instituteurs et des institutrices.

Deux grands progrès sont à la veille d'être réalisés : la création de caisses de remplacement auxquelles collaboreront par parts égales, l'Etat, les communes et le corps enseignant, et la réorganisation du Fonds scolaire de prévoyance.

L'orateur est heureux de constater, en terminant, le vif intérêt que le public en général et les diverses autorités ont apporté à la fête jubilaire de la Société.

Puisse la Société pédagogique être considérée comme l'une des associations les plus utiles et les plus nécessaires à notre organisation sociale.

Ce bref exposé, très juste et d'une haute inspiration, est vivement applaudi. Il nous paraît très bien refléter les vœux et les désirs du corps enseignant neuchâtelois.

Puis l'on passe à la nomination des six délégués neuchâtelois au Comité central romand, et auxquels a droit la Section neuchâteloise, qui compte aujourd'hui 507 membres actifs.

MM. Léon Latour, inspecteur des écoles, Werner Brandt, instituteur à Neuchâtel, Louis Russillon, instituteur à Couvet, membres sortants, sont réélus.

MM. Vital Huguenin, instituteur au Locle, et Raoul Steiner, instituteur à La Chaux-de-Fonds sont les deux nouveaux délégués auxquels il faut encore ajouter M. Fritz Hoffmann, président central de droit, délégué.

M. l'inspecteur Latour lit ensuite le rapport du jury sur les travaux du dernier concours : « L'enseignement ménager ». Il est décerné un prix à Mlle E. Lalive, institutrice à la Chaux-de-Fonds.

L'assemblée est close par l'exécution du chant : *O mon beau pays*; après quoi, les invités et les membres de la Société pédagogique, gracieusement invités par la *Patrie Suisse*, vont poser devant l'objectif du photographe.

Rappelons ici que la très jolie carte de fête est due au crayon de M. Nofaier, professeur de dessin à Neuchâtel, et l'artistique carte postale à M. Louis Jacot-Guillarmod, professeur de dessin au Locle. Nos vives félicitations.

LE BANQUET. — A une heure, un banquet des plus animés a lieu au Chalet de la Promenade. 350 personnes environ y assistent. Nous remarquons à la table des invités plusieurs membres fondateurs : MM. O.-E. Stoll, professeur de chant à Neuchâtel ; Henri Béguin, instituteur à Rochefort ; D.-F. Colomb, instituteur aux Bayards ; F.-C. Scherf, instituteur à Neuchâtel ; François Février, instituteur retraité à la Chaux-du-Milieu ; J.-C. Renaud, instituteur retraité à Peseux ; D.-F. Trosset, à Berne ; Emile Pellaton, négociant à Fleurier.

Des délégations des autorités cantonales et communales, du Comité central romand, des délégués des sociétés pédagogiques jurassienne, vaudoise et genevoise ; le sympathique conseiller d'Etat de Genève, M. William Rosier, ainsi que M. F. Guex, directeur des Ecoles normales vaudoises, rédacteur en chef de l'*Educateur*, avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée.

De nombreux discours furent prononcés.

M. Quartier-la-Tente, directeur de l'Instruction publique, apporte tout d'abord le salut et les vœux du Conseil d'Etat, pour le jubilé de la Société pédagogique ; puis, dans une vibrante allocution, il remercie tous ceux, si nombreux, qui,

dans le cours de sa maladie, lui ont adressé le témoignage de leur sympathie. Il souhaite que la Société pédagogique englobe bientôt le corps enseignant au complet et qu'elle continue ainsi à tracer son utile sillon pour le bien des écoles neuchâteloises. Il déplore la situation financière difficile de la République qui a empêché jusqu'ici la réalisation des progrès scolaires; entre autres le rétablissement des Conférences générales. M. Quartier-la-Tente remet ensuite une pièce d'argenterie aux armes de la République, à MM. Paul Droz, instituteur à Travers, Aug. Aubert, au Locle, et à Mlle Hammer, à La Chaux-de-Fonds qui ont accompli 40 ans de service dans l'école. MM. Louis Chênevard, Neuchâtel; E. Quinche, Neuchâtel; Mlles M. Girardin, La Chaux-de-Fonds; M. Favre-Lenz, Le Locle; L. Graziano, La Chaux-de-Fonds; B. Guldemann, Le Locle; B. Jeanneret, La Chaux-de-Fonds; A. Kramer, Auvier; et Elisabeth Leuba, Neuchâtel reçoivent le diplôme d'honneur pour 30 ans de services.

Prennent ensuite la parole, M. Georges Guillaume, au nom de la ville de Neuchâtel, M. le pasteur Fernand Blanc, président de la Commission scolaire, Vaulclair, secrétaire de la Romande, Addor, au nom de la Société pédagogique vaudoise et Germiquet, délégué de la Section jurassienne.

Pendant le repas, on entendit, en outre, avec un vif plaisir un excellent orchestre formé par des collègues loclois; un remarquable morceau composé pour la circonstance pour piano et violoncelle de M. Hammerli et Furer, *La Cinquantaine*, des chœurs de la section de chant de Neuchâtel. Tout cela admirablement ordonné et entremêlé, grâce au savoir-faire et à la clairvoyance de M. Werner Brandt, major de table, qui avait du reste prononcé à l'ouverture du banquet un spirituel et charmant discours de bienvenue, très apprécié de tous. Un très joli ballet, dirigé par M. Richême, et la distribution d'une surprise de la maison Suchard clôturèrent ce joyeux banquet.

A 5 heures, le bateau l'Helvétie, sur lequel avaient pris place les invités et les membres de la Pédagogique quittait le port pour faire le tour du haut lac. Course admirable, faite aux chauds rayons d'un soleil couchant. Ce fut l'heure des causeries charmantes, de l'évocation des souvenirs du passé, des vieilles amitiés scellées à nouveau ou des nouvelles créées!

Enfin, une soirée familière a terminé cette belle journée où n'a cessé de régner le plus joyeux entrain. Chœurs, discours, productions ont alterné le plus agréablement du monde et fait paraître la soirée trop courte. Un bal animé a mis le point final à ce jubilé.

Nous savons être l'interprète de tous ceux qui ont eu le privilège de participer à cette belle et inoubliable journée, pour dire un bien chaleureux et cordial merci aux organisateurs, au Comité central de la Société pédagogique, en particulier à son président, M. Hoffmann, à la section de Neuchâtel-Serrières, aux chanteurs et aux musiciens, aux divers comités et particulièrement à M. E. Quinche, président du banquet, Ch.-U. Perret, président des finances, Werner Brandt, président des récréations et fêtes, Jean Bauverd, président des décors, à la population de Neuchâtel pour son accueil cordial. A tous merci.

Nous ne doutons pas que l'anniversaire que vient de célébrer la Société pédagogique ne soit pour elle l'aurore d'un nouveau demi-siècle de féconde acti-

vité pour le plus grand bien du corps enseignant et des écoles du pays neuchâtelais et romand !

Vive la Société pédagogique neuchâteloise !

G.

VAUD. — Classes primaires supérieures. — Ont obtenu le diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures, à la suite d'examens subis les 28, 29 et 30 septembre, à Lausanne :

MM. Henri Boand, à Lausanne ; Léon Bussy, à Puidoux ; Henri Cornaz, à Villarzel ; Oscar Cuany, à Combremont ; Charles Duc, à Thierrens ; Louis Durussel, à Ormonts-Dessus (Vers l'Eglise) ; Ernest Jan, à Grandson ; Louis Pouly, à Bex.

**** Ecoles normales.** — Ont obtenu le brevet définitif pour l'enseignement primaire, à la suite des épreuves de la session d'automne :

Mlles Marie Cottier, Augusta Schallenberger, Jeanne Simond et M. John Ducret.

JURA BERNOIS. — Noirmont. — La Commission de l'école secondaire a porté à 3000 fr. les traitements des deux maîtres principaux. En 1904, à la fondation de l'établissement, les traitements étaient de 2600 fr. ; en 1906, ils furent élevés à 2800 francs.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

L'agriculture et la protection des oiseaux, par le Dr Bourget. Une brochure in-8 avec couverture illustrée par le peintre Hermenjat. 50 cent.

La librairie Payot et Cie, à Lausanne, nous envoie une élégante petite plaquette, illustrée d'une fort jolie couverture du peintre Hermenjat, que le docteur Bourget, l'auteur des *Beaux Dimanches* a consacrée à la question intéressante entre toutes des bienfaits que l'agriculture peut s'assurer par une protection intelligente des oiseaux qui sont ses auxiliaires naturels les plus précieux dans la destruction de ses innombrables parasites. Aucun moyen scientifique ou mécanique ne peut remplacer en effet, comme le montre l'auteur, le travail de désinfection que font gratuitement les innombrables espèces d'oiseaux insectivores de notre pays.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs cette utile brochure, si savoureusement écrite, qui traite d'une façon vraiment admirable un sujet dont on ne conçoit, d'une façon générale, pas assez l'importance pour notre pays et qui devrait cependant intéresser chacun de nous, à la fois comme patriote et comme ami des bêtes. Chacun appréciera notamment les conclusions pratiques du docteur Bourget préconisant la création de « réserves » à l'imitation de ce qu'on fait un peu partout maintenant dans la Suisse allemande.

Reçu : C. Schindler, *Choix de poésies françaises*, Berne. H. Francke, éditeur, 1910.

PARTIE PRATIQUE

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION FRANÇAISE

M^{me} R. Tissot, institutrice à Genève avait été chargée par le Département de l'Instruction publique de présenter au corps enseignant primaire genevois une étude sur la *Composition française*. *L'Éducateur* croit devoir en communiquer un important extrait à ses lecteurs, en raison de l'intérêt qui s'attache à cette question toujours actuelle et de la haute valeur pédagogique du travail de M^{me} Tissot. Nous tirons ce qui suit du Bulletin de la Société pédagogique genevoise, n^o de juin 1910.

Préoccupée depuis de nombreuses années de donner à l'enseignement du français sa valeur essentielle, il me semblait, à force d'expériences acquises et — il faut en convenir — de déconcertants échecs éprouvés, être arrivée à des conclusions parfaitement nettes et définitives. Les formuler me parut donc, de prime abord, la chose du monde la plus facile.

Or, au moment de me mettre à l'œuvre, les difficultés se sont présentées.

Toucher à l'enseignement de la composition française, c'est toucher au cœur même de notre enseignement tout entier. En effet, demander à l'enfant une composition, c'est désirer savoir comment se reflète en lui l'image du monde extérieur et s'assurer de la faculté qu'il possède de nous révéler sa propre mentalité.

Si modeste soit-elle, la petite production française de l'écolier nous renseignera à la fois sur la valeur de nos leçons et sur la personnalité de l'enfant. Elle exigera tout un lent travail préparatoire dont elle ne sera que la résultante.

Avant donc de dresser un plan théorique, il est nécessaire de marquer le point de départ et le point d'arrivée.

Entre 6 et 7 ans, l'enfant entre à l'école primaire. Il ânonne à peine. Son attention, occupée tout entière à franchir les obstacles des syllabes rocailleuses, ne pénètre pas encore la pensée enclose sous les mots.

Son univers ne s'étend guère au delà de la grille du jardin où il joue, du mur de l'école où il bâille.

Quand sa langue maternelle n'est pas un idiome étranger, on parle à la maison un français douteux ; les vocables qu'on emploie ne sont pas toujours des plus académiques.

Il a tout à apprendre. Ses sens mêmes ne lui donnent encore que des perceptions vagues et obscures.

Il ne discerne encore d'une façon certaine ni la forme des choses ni leur couleur, ni le rapport qui existe entre elles.

A 12 ou 13 ans, dans des conditions normales, l'écolier, méthodiquement conduit de gradin en gradin, a atteint intellectuellement une étape.

Lancé dans la vie active — car, hélas, un bon nombre de nos enfants se trouvent dans ce cas ! — ou déversé dans l'enseignement supérieur, il est censé être au clair sur les indications que lui fournissent ses sens. Il doit être capable de dire intelligemment un texte de force moyenne, d'exprimer ses petites idées, de

faire part de ses impressions. Il a réuni tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'une pensée personnelle. Il a butiné. Il peut maintenant faire son miel. Il est à même de composer.

L'enseignement de la composition comporte, à mon sens trois phrases.

La première consiste à mettre l'enfant en rapport avec le monde réel, à lui faire connaître et pénétrer le plus de choses et d'êtres possibles, à l'habituer à voir juste et à employer le mot propre pour exprimer ce qu'il a vu.

Dans cette première période d'invitation, l'élocution, la causerie jouent le plus grand rôle. Le vocabulaire sera exclusivement concret, car l'enfant n'est pas encore accessible aux abstractions et il importe pour habituer l'esprit à la précision de ne jamais donner le nom sans la chose.

Les mots sont des graines creuses : le germe, la partie vivante, c'est l'idée et enseigner des mots ce serait faire apprendre par cœur un catalogue sous prétexte de révéler les splendeurs d'une ville d'art.

Cette première partie de l'éducation — car il s'agit ici d'éducation plus que d'instruction — est peut-être la plus délicate. « Rien ne pénètre dans l'intellect qui n'ait passé d'abord par les sens » dit la vieille formule latine. Il s'agit donc avant tout de perfectionner tout d'abord les merveilleux mais délicats instruments de perfection que sont les sens de l'enfant, afin qu'ils n'enregistrent que des impressions sûres.

Dans la seconde phase, l'enfant ayant déjà emmagasiné un certain nombre de connaissances, familiarisé avec les formes courantes du langage, sachant percevoir ce qui tombe sous les sens, sera appelé à exprimer par écrit le résultat de ses observations. Guidé par un questionnaire ou un plan, il fixera ces observations sous la forme la plus élémentaire, mais la plus correcte. On ne lui demandera pas d'être original, pittoresque : on lui demandera d'être exact, et, dans la limite de ses moyens, précis.

Enfin, dans la troisième phase, l'écolier, muni d'un bagage de vocables correspondant à des notions claires, assoupli par une gymnastique grammaticale et syntaxique bien graduée, peut être livré à ses propres forces. Il a passé par les épreuves initiatrices qui assurent son indépendance. S'il possède une personnalité, il a toute latitude de la révéler.

Ce qui rend les conclusions assez hésitantes et peu uniformes quand il est question d'enseignement de la composition française à l'école primaire, c'est que « composition » évoque toujours l'idée d'imagination, d'invention.

Le maître le plus capable, le plus renseigné au point de vue science, le plus sûr de lui quand il s'agit d'apprécier des données précises de mathématiques, éprouve une involontaire perplexité à pénétrer dans ce domaine plus inconnu qu'un pays vierge qu'est un cerveau d'enfant.

Or, il faut se dire que l'enfant ne se révèle jamais volontairement. Il éprouve toujours une réserve, une pudeur excessives, une certaine inconscience aussi, à l'égard de sa pensée intime. Vous pouvez peut-être le surprendre, il ne se livrera pas de son propre gré.

Même à 12 ou 13 ans, d'ailleurs, son individualité est encore inconsistante. Il a des souvenirs de phrases bien sonnantes, des idées courantes que la répétition

lui a inculquées, des principes et des habitudes que la vie de famille ou la discipline scolaire lui ont infusés.

Ses compositions seront toujours un amalgame plus ou moins heureux de tout cela, écrit en un français plus ou moins conforme à la règle. Il n'y faut pas chercher autre chose ; il ne faut pas lui en demander davantage

Est-ce à dire que le rôle de la composition dans le développement mental de l'enfant en est restreint ?

Pour atteindre à ce double résultat : éveiller chez l'enfant l'idée et lui donner la forme pour l'exprimer, il faut, au contraire, faire appel à toutes ses facultés, multiplier les racines qui rattachent l'individu à la vie, éveiller chez lui des intérêts qui lui fournissent le goût et des raisons de vivre.

En lui faisant connaître les êtres et les objets qui l'entourent, on incite l'enfant à les pénétrer par la sympathie. Et lui apprendre à les aimer, c'est lui ouvrir une inépuisable source de joies. Quand il aura étudié de près l'oiseau qui sautille dans les arbres du préau, le chat ou le chien qui se prélassent au seuil de sa maison, la plante qui fleurit la pelouse, son cœur s'éveillera au sentiment de la bonté et de la bienveillance envers les créatures et les lui rendra fraternelles.

Il ne faut pas se faire trop d'illusions au sujet des sentiments naturels à l'enfant. Toutes les fois que, dans une composition, vous faites appel à son cœur, vous vous apercevez très vite que sa sensiblerie est plus vite éveillée que sa sensibilité. Toutes les petites filles vous parleront, à propos d'hiver, des pauvres qui n'ont « ni pain ni bois pour se chauffer ». Une bonne action évoquera tout de suite pour elles une histoire d'orphelin ramassé dans la rue par une jeune fille charitable qui l'introduit tout de go dans sa famille en qualité de fils adoptif.

La reconnaissance envers les parents, la solidarité entre camarades, l'indulgence appliquée aux petites fautes d'autrui, le menu sacrifice consenti en faveur de ceux qu'on aime sont autant de notions qu'il faut inculquer aux cœurs enfantins. Seuls, ils n'en auraient que la révélation assez tardive ; quelques-uns l'ignoreront toujours. Tout dans le programme d'enseignement peut contribuer à cet éveil.

Dans les années supérieures, les leçons d'histoire, les biographies avec l'éloquence qu'ont pour les jeunes imaginations les « choses arriérées », la géographie même avec les comparaisons qu'elle implique entre peuples, le livre de lecture, s'il est judicieusement composé et rendu vivant par le commentaire, les fables et les poésies étudiées, l'image bien choisie, contribueront autant à remuer le cœur de l'enfant qu'à meubler son cerveau.

Sans suivre de trop près la mannan qui m'écrivait, un jour que j'avais donné à développer un petit voyage à travers la Suisse : « Madame, veuillez excuser la petite, elle ne pouvait faire sa tâche, n'étant jamais sortie de chez nous », je crois qu'il est bon de limiter les sujets de composition à l'horizon de l'enfant, de ne l'obliger à parler que de ce qui se trouve à portée de son observation ou dans le champ des impressions qu'il est à même d'éprouver. Sinon, on risque de l'inciter au verbiage. Or, se payer de mots est un marché de dupe et l'affectation ridicule à laquelle nous vouerions à tout jamais nos élèves en les accoutumant à se contenter de cette monnaie ne serait qu'un minime tort causé à côté de l'ha-

habitude qu'ils prendraient de confondre le sentiment avec l'expression et de parler de tout sans jamais rien approfondir.

L'imagination est le reflet embelli des choses réelles dans le cerveau et non la création de chimères fantastiques.

Voilà donc pour le fond. Reste la forme, cette malheureuse forme que — Suisses, romands — nous acquérons si difficilement. Nous raille-t-on assez pour nos discours filandreux, notre littérature inélégante ! Le fait est que notre parole manque souvent de souplesse et notre style d'envolée. Non pas que nous ne rendions justice à la précision de la ligne et à la coupe gracieuse de notre langue littéraire. Mais, si d'aventure nous en voulons revêtir notre pensée, elle affecte aussitôt la tournure empêtrée d'un rural dans un habit de cérémonie. Nous n'y sommes point accoutumés et nous nous y sentons un peu ridicules.

C'est ce que me firent très bien sentir certaines élèves auxquelles je reprochais leurs expressions incorrectes et leurs phrases défectueuses.

— Nous le savons bien, Madame, me répondaient-elles avec un sourire goguenard qui est bien de chez nous, lui, et nous savons bien comment il faudrait dire. Mais, quand on veut bien parler, on a l'air si bête !

La parole m'a paru judicieuse. Le fait est qu'un parler correct prend un peu dans notre bouche, le tour pédant d'un exercice de grammaire.

Les conversations que nous entendons ou que nous échangeons, l'article de journal que nous lisons quotidiennement, la revue de sport à laquelle nous sommes abonnés ne sont pas pour nous familiariser avec le beau langage au point de nous le rendre naturel.

L'école peut avoir, sur la formation du langage, une réelle influence. On parle beaucoup de l'assimilation de l'élément étranger. Si parler la langue d'un peuple c'est acquérir, en quelque sorte, droit de nationalité, nous pouvons dire, sans faux orgueil, que les petits Italiens, les Allemands, les Slaves de tous genres qui peuplent nos salles d'écoles et encombrant nos rues de leurs jeux sont très vite Genevois. Notre argot, nos scies, nos expressions saugrenues fleurissent abondamment leurs discours, et St-Gervais ne saurait leur refuser droit de cité. Puisque la langue vulgaire s'acquiert si facilement, pourquoi n'en serait-il pas de même de la langue correcte ?

Habituer l'enfant à parler lui-même est une excellente gymnastique, à condition d'exiger qu'il parle bien, de ne tolérer ni phrases tronquées, ni vocables incertains, de ne pas se contenter de « chose », « affaire », « machin » pour désigner un objet, de n'admettre que le mot propre, ce qui ne signifie pas le mot pédant.

Mettre soi-même un certain soin à ne donner que des explications claires et bien tournées, rechercher dans les lectures et les dictées la bonne tenue littéraire, contribuent dans une large mesure à développer le goût. Inconsciemment, l'élève imitera.

Des exercices variés, courts, imprévus, pourront, dans les années supérieures, servir à rompre les enfants à la forme claire, expressive.

Il n'est pas nécessaire, il est même dangereux, pour obtenir ce résultat, de faire traiter des sujets à longs développements.

Enoncés de problèmes, courts articles censés destinés à l'insertion, billets d'u-

sage courant, brefs comptes rendus d'un texte qui servira de point de comparaison, résumés d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle où seront condensées, dans le moins de phrases possible, les idées essentielles, formeront l'esprit à la synthèse et le style à la concision.

Bien penser prépare à bien parler, bien parler achemine à bien écrire.

On se forme au style comme au dessin, et on arrive à serrer de près, avec les mots, la silhouette d'une idée comme on rend, avec le crayon, la silhouette d'un objet.

Quand l'enfant ne sera plus arrêté par la difficulté de s'exprimer, que la phrase naîtra, pour ainsi dire avec la pensée, il éprouvera un réel plaisir à la composition qui ouvrira de merveilleux horizons à sa curiosité.

Le rendre habile à opérer une sélection dans ses idées et à les ordonner suivant un plan méthodique sera dès lors relativement aisé, s'il a été soumis à une bonne discipline intellectuelle. Néanmoins, il sera toujours prudent de préférer des compositions courtes, aux phrases brèves, aux paragraphes parfaitement classés suivant la marche logique de la pensée. *(A suivre).*

CAUSERIE MORALE. *Degré supérieur.*

Le travail est la source du bien-être.

Mes enfants, il y a certainement quelque chose que vous désirez pour l'avenir. Réfléchissez-y et tâchez de me le dire. Voyons un peu. (Interroger quelques élèves.) — Ils feront sans doute des réponses très différentes et beaucoup demanderont des impossibilités. Mais, en général, leurs désirs se réduiront toujours à avoir de la fortune ou du bonheur sous une forme quelconque.

Vous me paraissez, mes enfants, avoir des goûts bien différents. Mais, en général, je vois que vous aimeriez tous être riches, afin d'être heureux dans ce monde. Mais, dites-moi, suffit-il d'être riche, pour être heureux ? Que faut-il encore ? (santé, contentement d'esprit). — Ces choses dépendent-elles uniquement de nous ? Nous pouvons faire beaucoup pour la conservation de notre santé. Que faut-il pour cela ? (précautions, tempérance, activité).

Cependant, malgré cela, notre santé peut être compromise par des causes qui ne dépendent pas de nous. Quelles sont-elles ? (accidents, maladies, infirmités, etc.). Vous voyez donc, chers enfants, que la santé qui est une condition du bonheur, ne dépend pas uniquement de nous. Voyons s'il en est de même du contentement de l'esprit et du cœur. Citez-moi quelques circonstances, qui, dans les familles, peuvent occasionner des ennuis, des chagrins (pertes matérielles, deuils, jalousies, injustices, calomnies, revers nombreux, etc.). Par notre caractère et notre conduite, nous pouvons prévenir et atténuer quelques-uns de ces chagrins. La religion peut nous aider à les supporter. Mais, malgré tout, nous ne pouvons pas les prévenir complètement, et comme vous le voyez, le bonheur ne dépend pas seulement de nous. Voyons s'il en est de même de la fortune.

Est-il toujours possible pour chacun de nous de faire fortune et d'arriver à la richesse ? (pas toujours). — Quels sont les moyens qui peuvent cependant le mieux nous y conduire ? (travail, ordre, économie, intelligence, activité, prudence, génie, etc.). C'est vrai tout cela, et voilà bien des moyens de faire fortune.

Mais il y a aussi des circonstances indépendantes de notre volonté, avec lesquelles il faut tenir compte. Il y a les circonstances favorables, la chance et le hasard. Pour parler plus exactement, il y a le secours de Dieu qui dispense ses faveurs comme il l'entend, mais il le fait toujours pour le plus grand bien des hommes.

Vous voyez donc, mes enfants, que la fortune et la richesse, pas plus que le bonheur absolu, que vous paraissez tant désirer, ne dépendent complètement de nous. Cherchons s'il n'y a pas autre chose que nous pourrions nous procurer. Qu'est-ce que vous aimeriez tous avoir ? (jolie maison, bonne nourriture, bons vêtements, meubles nombreux, un jardin, etc.). — Vous ne demandez plus la richesse, mais l'aisance, le bien-être, ce qu'on nomme ordinairement « les commodités de la vie ». Eh bien oui ! il faut savoir limiter ses désirs et se contenter d'un minimum que l'on pourra presque toujours obtenir. Sans doute, des circonstances imprévues pourront y mettre obstacle pour un temps, mais il y a toujours des moyens pour remédier aux malheurs qui nous arrivent, en nous ménageant des ressources pour l'avenir. Et comment pouvons-nous le faire ? (par l'ordre, l'économie, la prudence et la prévoyance).

Vous voyez que le bien-être est à notre portée, mais comment faire pour se le procurer ? (Interroger individuellement un certain nombre d'élèves en ayant égard au caractère et aux dispositions de chacun, choisir les meilleures réponses pour continuer les questions.) — Ainsi, d'après vous, le meilleur moyen de nous procurer un jour l'aisance et le bien-être serait d'être actif, instruit, économe, rangé, en un mot, être travailleur et avoir une bonne conduite. Vous avez raison. Mais qu'est-ce qu'avoir une bonne conduite ? C'est ne pas dépenser plus qu'on ne gagne ; fuir les mauvais sujets, les cabarets, les lieux de dissipation ou de débauche. Mais encore, suffit-il de ne pas dépenser son argent ? Que faut-il encore ? (il faut en gagner). — Comment pouvons-nous en gagner ? Vous me l'avez déjà dit, il faut être laborieux. Il faut être actif et mettre toujours le temps à profit. Qu'est-ce qui nous empêche le plus de travailler et de bien employer notre temps ? (notre paresse et nos défauts). A quoi devons-nous donc nous attacher ? (à vaincre notre paresse et à surmonter nos défauts).

Que conclure de tout ceci, par rapport au travail et au bien-être ? Voyons, qui veut me le dire ? Il dépend presque toujours de nous d'arriver au bien-être et le meilleur moyen d'y parvenir, c'est le travail.

Conclusions générales à retirer de cette causerie :

1. La santé est une condition du bonheur, mais elle ne dépend pas uniquement de nous.
2. Il en est de même du contentement d'esprit et du cœur.
3. La fortune ne dépend pas uniquement de l'homme.
4. Ce que l'homme peut réaliser sur la terre, c'est un bien-être relatif, et pour y arriver, il n'a qu'un moyen : le travail.

APPLICATIONS :

Composition. — Faire développer aux élèves ce proverbe sur le travail :

« Aide-toi, le ciel t'aidera. »

Faire une causerie semblable sur « les inconvénients de la paresse ».

AD. DUMUID.

DICTÉE

Degré supérieur.

Paysage des tropiques.

Tout le jour, des insectes étranges dorment, ou à demi, comme grisés par l'excès de vie qui les entoure ; mais, le soir venu, ils s'éveillent et avec toute leur force, toute leur ardeur, savourent à leur tour le plaisir d'exister.

Et tout le soir, les animaux de la forêt, des lacs et des fleuves ont, eux aussi, ce même air de bêtes lasses, anéanties, presque mourantes. Il n'est pas jusqu'aux oiseaux qui ne donnent cette impression avec leur vol flegmatique, leur col mélancoliquement penché, leur voix éteinte. Sur les bancs de sable, en saison sèche, les caïmans lourdement dorment.

Parfois un hippopotame promène lentement sa tête gigantesque au-dessus de l'eau tiède, puis, d'un mouvement brusque, d'un saut il disparaît.

Et pourtant, en tout, dans la nature comme parmi les êtres, on retrouve cette même indolence apathique et aussi ces efforts violents et momentanés, comme si pour un instant, tous voulaient secouer leur torpeur et entrer en révolte.

L'eau du fleuve même, qui semble couler immuablement molle et douce, tout à coup, à un tournant, se précipite en un rapide dangereux pour la pirogue qui passe.

Impressions d'Afrique (*Bibliothèque universelle*, août 1910). C. SEGUIN.

VOCABULAIRE. — Le paysage, le tropique, l'excès, anéanti, l'impression, flegmatique, mélancoliquement, le caïman, l'hippopotame, gigantesque, l'indolence, apathique, secouer, la torpeur, immuablement, le tournant, la pirogue.

GRAMMAIRE. — *Exercices oraux.* — Lisez la dictée en mettant les verbes à quelques temps composés (passé indéfini, passé antérieur, plus-que-parfait, futur antérieur).

Indiquez les déterminatifs, les pronoms et les verbes de la dictée. Etude du préfixe *a* (ab, abs, av) : *apathique*...

SYNONYMES. — Etrange, étonnant ; l'excès, le dérèglement ; entourer, environner ; l'ardeur, l'activité ; anéanti, détruit ; l'impression, l'empreinte ; mélancoliquement, tristement ; gigantesque, énorme ; brusque, prompt ; l'indolence, la nonchalance ; apathique, insensible ; l'instant, le moment ; la torpeur, l'engourdissement ; la révolte, la rébellion ; se précipiter, se jeter ; dangereux, périlleux.

HOMONYMES. — La forêt, le foret, forer (verbe). — L'air, il erre, l'ère, l'aire, le hère. — Le col, la colle, il colle. — La voix, la voie, il voit. — Le banc, le ban. — Sèche, la sèche (ou seiche). — Le saut, le seau, le sceau, le sot. — Molle, le môle.

FAMILLES DE MOTS. Jour, journellement, journal, journalier. — Insecte, insectivore, insecticide. — Force, forcer, forcément, forcené, forçat. — Promener, promeneur, promenade, promenoir. — Saut, sautage, saute, sauter. — Secouer, secousse, secouement. — Révolte, révoltant, révolté. — Rapide, rapidité, rapidement. — Passer, passage, passerelle.

Paul CHAPUIS.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Villeneuve (classe primaire supérieure) fr. 2600 pour toutes choses ; 11 oct. — **Leysin** (classe primaire supérieure) fr. 2000 et autres avantages légaux ; 12 oct. —

INSTITUTRICES : Aigle (aide de la maitresse de travaux à l'aiguille) fr. 500 pour 10 heures de leçons par semaine ; 18 oct.

Gymnase classique

Baccalauréat, 2^{me} session,

jeudi 13 octobre à 4 h. : Inscription des candidats et paiement de la contribution. **Lundi 17 octobre**, à 8 h. : Début des examens.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus.** — **Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non-convenance. Trois mois de crédit !** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

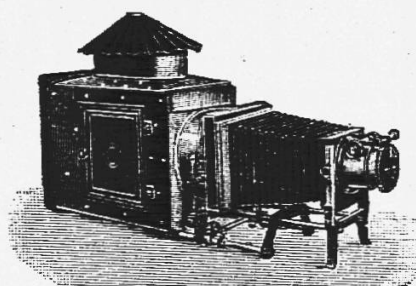
Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférences. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projections, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15 40 U

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

A vendre

à bon compte pour faute d'emploi, le nouveau **Dictionnaire Géographique de la Suisse** au complet et en état de neuf.

Adresser les offres à Monsieur Perret, instituteur, gérant de l'Éducateur à Lausanne, qui les transmettra.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Julius RAPPA successeur
GENÈVE

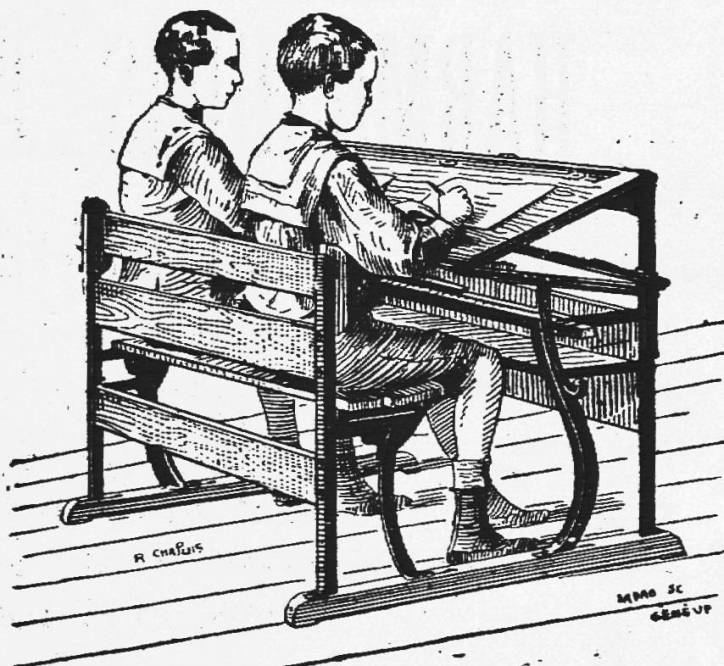
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

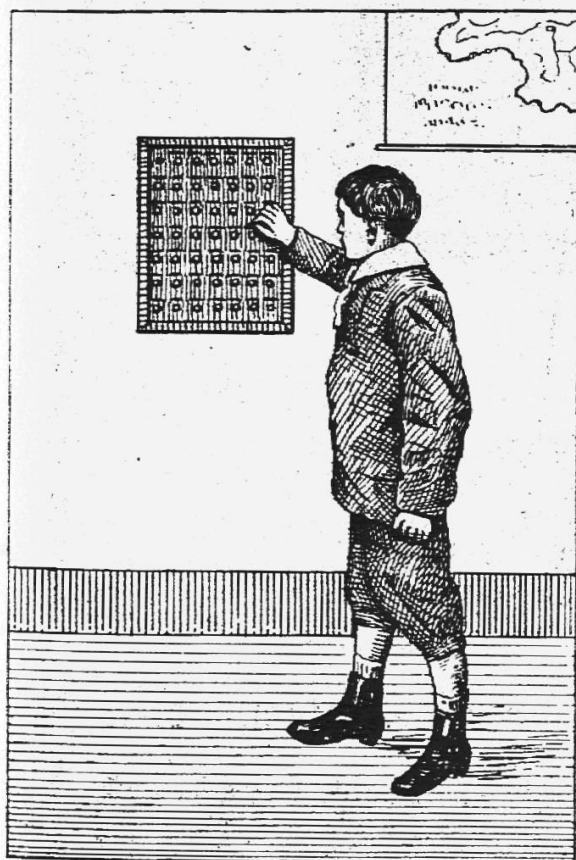
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

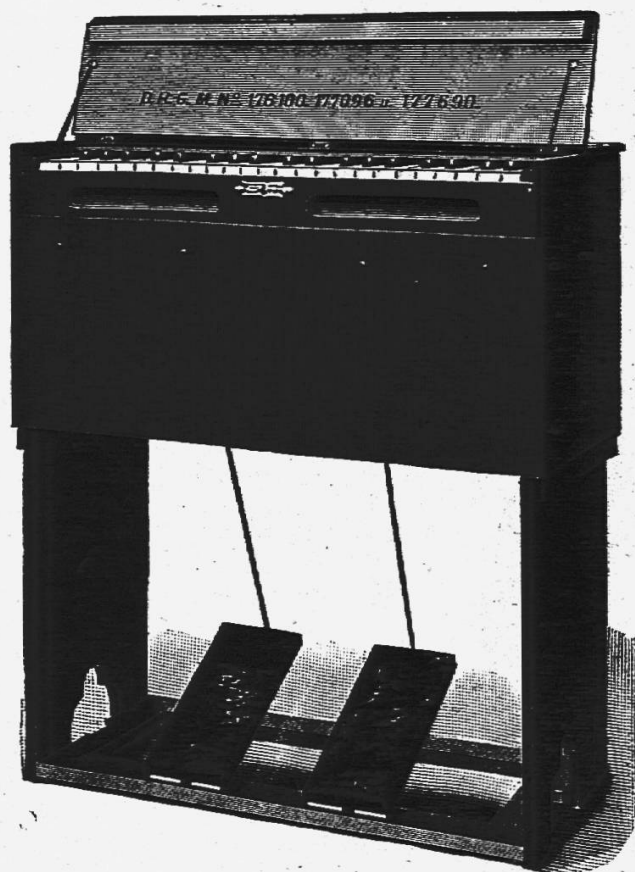
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

==== En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté. ====

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N° 41.



LAUSANNE — 15 Octobre 1910.

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIEUSE -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAVOT & C^{ie}, LAUSANNE



ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

Ma Jolie Bibliothèque

Bibliothèque pour les petits, l'enfance et la jeunesse

Collection d'ouvrages soigneusement édités et illustrés

Prix de chaque volume relié, Fr. 3.50

Ma Jolie Bibliothèque

par son prix d'un extraordinaire bon marché, le choix des sujets traités, d'une correction absolue, son illustration originale et du meilleur goût, sa présentation élégante et soignée, est assurée d'un succès considérable ; plus de 6000 volumes ont été vendus en quelques mois.

MA JOLIE BIBLIOTHÈQUE comprend les ouvrages suivants :

1^o Pour les Petits (de 5 à 9 ans)

Cornaz S. **Nos enfants et leurs amis.** Illustré par E. Elzingre.

Cornaz S. **Les nouveaux amis.** Illustré par E. Elzingre.

Vuagnat A. **Contes rustiques.** Illustré par M^{lle} Calame (épuisé).

Corbaz A. et L. **Au grand air.** Illustré par M^{lle} Matthey-de l'Etang.

2^o Pour l'Enfance (de 9 à 13 ans)

Hautesource M^{me} L. **Un nid sous la feuillée.** Illustré par E. Elzingre.

Hautesource M^{me} L. **La bonne route.** Illustré par E. Elzingre.

Hautesource M^{me} L. **Une princesse en servitude.** Illustré par E. Elzingre.

Achard Lucie. **Le rêve de Claire.** Illustré par E. Elzingre.

Guillermet M^{lle} F. **Mademoiselle de Trop.** Illustré par E. Elzingre.

3^o Pour la Jeunesse (de 13 à 16 ans).

Villelard A. **Le petit marquis.** Illustré par P. Kauffmann, de Paris.

Mermin J. M. **Le drame du Nivernais.** Illustré par M^{lle} Lachenal.

Bullen Frank. **La Croisière du Cachalot.** Illustré par A. Gautschi.

Nous recommandons également à nos lecteurs les ouvrages suivants, qui, par leur format, ne peuvent pas entrer dans **MA JOLIE BIBLIOTHÈQUE**, mais n'en sont pas moins des plus recommandables.

Pour les Petits

Piccard M^{me} M. **Les histolres de maman.** Couverture illustrée cartonné.

Reymond Marthe, M^{lle}. **Chez grand-père.** Illustré cartonné 3. —

Etienne H. **Pour les tout petits.** Poésies, illustré, cartonné. 4^{me} édition. 2. —

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

H 3094 Lz.

S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „Roman Romand” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la

matière d'un grand roman complet.

Demandez les N^{os} parus :

N^o 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne. — La Marquise.

N^o 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.

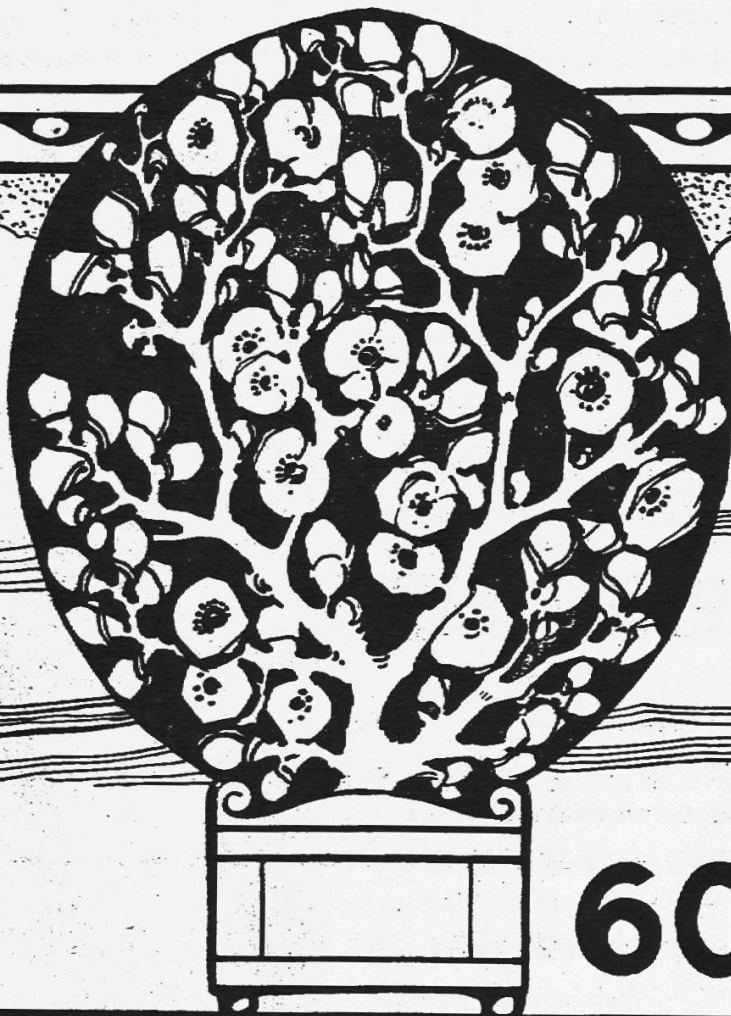
N^o 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N^o 4 **L. Favre.** Jean des Paniers.

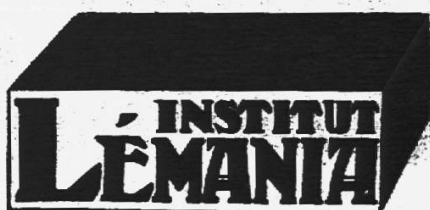
N^o 5 **Alf. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.

N^o 6 **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N^o 7 **M^{me} de Montolieu.** Les Châteaux suisses



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

A vendre

à bon compte pour faute d'emploi, le nouveau **Dictionnaire Géographique de la Suisse** au complet et en état de neuf.

Adresser les offres à Monsieur Perret, instituteur, gérant de l'Educateur à Lausanne, qu'ils transmettra.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➡ Remise ➡

10% au corps enseignant.

